



Fiche d'information

Langage simplifié

- Créez des textes en imaginant une personne qui a des difficultés à lire et à comprendre les textes.
- Évitez les formulations imprécises ou ambiguës.
- Évitez les expressions idiomatiques ou familières. Celles-ci peuvent ne pas être comprises ou être mal comprises.
- Faites des phrases courtes de 15 mots maximum.
- Formulez au maximum une proposition subordonnée.
- Faites une déclaration par phrase.
- Formulez activement (« qui fait quoi »).
- Évitez les négations.
- Évitez les adverbes.
- Utilisez des mots simples, courants et concrets, comme « maison » au lieu de « logement », ou « finir » au lieu de « achever » et expliquez les mots compliqués inévitables.
- Utilisez des mots courts comme « rues » au lieu de « espaces routiers ».
- Utilisez le moins possible d'adjectifs, comme « la rive » au lieu de « la rive étendue ».
- Évitez les mots de remplissage tels que « donc », « apparemment », « en fait ».
- Évitez les abréviations comme « etc ». Si vous en avez quand même besoin, expliquez ce que cela signifie.

Conseils!

- Pour contrôler vos textes, utilisez [un indice de lisibilité](#), un instrument qui permet de mesurer la facilité avec laquelle un texte peut être lu et compris. L'indice se base sur des facteurs tels que la longueur des phrases, la longueur des mots et la complexité des mots utilisés.
- Découvrez également les [outils pour une communication numérique accessible](#) élaborés par le BFEH, notamment le guide sur la **langue facile à lire** pour les personnes en situation de handicap mental.